



Cours théoriques (Contenus et horaires)

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Ces cours se dérouleront, sous le contrôle d'un moniteur diplômé, tous les mardis à 19h (séquences 45 à 60 minutes) sur un cycle de 9 semaines.

Ces cours sont en sus des séances de QCM organisés par notre école de conduite.

Il pourra être organisé des cours spécifiques en supplément de ces cours d'ordre général.